

Les élections cantonales auront lieu le 18 avril 2021. L'enjeu est primordial. Nous prenons la liberté de vous faire part de nos intentions.

Nous recherchons
des patrons et des dirigeants d'entreprise
pour incarner les valeurs de l'économie neuchâteloise
au Grand Conseil

Un mandat de député, c'est prévoir et c'est choisir !

En votre qualité de futur membre du Grand Conseil, vous prendrez part tout au long des dix sessions du Parlement aux grands débats de notre époque. Pour chacune des sessions, deux séances de préparation de groupe sont généralement prévues au calendrier.

Possibilité d'alléger votre charge

Le Grand Conseil prévoit des suppléants pour remplacer les députés retenus par diverses obligations professionnelles. Au besoin et sur appel, un suppléant vous remplacera.

Circonscription unique... et soutien possible via le réseau de nos 9 associations

Pour les élections cantonales 2021, les citoyens des Verrières, de La Chaux-de-Fonds, de Lignières, de la Grande Béroche ainsi que ceux de toutes les autres communes neuchâteloises éliront les mêmes candidats. Un seul territoire, une seule circonscription électorale. En d'autres mots : un espace, un canton ! Le Grand Conseil élu en avril 2021 sera composé de 100 députés. Seront bien sûr plébiscitées les personnalités qui disposeront des meilleurs appuis. A l'évidence, les réseaux actifs de nos neuf associations réunies vous permettront de compter sur des partenaires crédibles et engagés au cœur de tous les défis que vous devrez relever au nom de la République.

Votre profil nous intéresse !

Vous avez la volonté d'incarner le changement ? Comme nous, vous êtes convaincu que les patrons et les entreprises seront les meilleurs ambassadeurs au Château pour alléger la bureaucratie qui pénalise nos PME et proposer des alternatives aux idées extrêmes ? Alors, contactez-nous ! Nous vous mettrons en lien avec des parlementaires, actuels et anciens. Ils vous donneront des informations précises sur le rayon d'action, la charge de travail et l'influence d'un député.

En cas d'intérêt, nous vous invitons à nous contacter d'ici le 5 janvier 2021.



Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Personnes de contact

Vous pouvez contacter les personnes suivantes. Elles vous informeront sur notre démarche et vous mettront en lien avec des députés.

- **Association industrielle et patronale (AIP)** : Pascal Moesch, Secrétaire général, pascal.moesch@athemis.ch, 079 226 61 83
- **Association patronale des industries de l'Arc-horloger (apiah)** : Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, Secrétaire générale, mtkf@arc-horloger.ch, 079 347 09 50
- **Chambre immobilière neuchâteloise (CIN)** : Yann Sunier, Directeur, yann.sunier@cininfo.ch, 079 416 35 16
- **Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)** : Florian Németi, Directeur, florian.nemeti@cnci.ch, 079 254 42 13
- **Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH)** : François Matile, Secrétaire, f.matile@cpih.ch, 079 455 93 38
- **Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel (FER Neuchâtel)** : Roxane Zappella, Directrice, roxane.zappella@fer-ne.ch, 078 673 86 68
- **Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE)** : Olivier Haussener, Président, oh@buhlerfils.ch, 079 355 44 20
- **Fédération neuchâteloise du second-œuvre (FNSO)** : Philippe Bauer, Président, philippe.bauer@parl.ch, 079 437 04 17
- **Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM)** : Jean-Claude Baudoin, Président, jcbaudoin@fne.ch, 079 328 92 28